

# LE mag

L'actualité de Charlieu-Belmont Communauté

Juin 2016



Dossier  
p.4-6

## Maison des services et École de musique



Charlieu-Belmont  
COMMUNAUTÉ



## Edito

René Valorge  
Président de Charlieu-Belmont Communauté

**Si tout ne sera sans doute définitif que cette fin d'année quant aux nouveaux périmètres des intercommunalités sur notre Département, notre Communauté de communes se trouve aujourd'hui confortée dans son existence. Il ne s'agit ni d'une victoire, ni d'un soulagement, mais simplement de l'assurance de pouvoir poursuivre et amplifier le travail engagé depuis le début de ce mandat. Comme l'a déclaré publiquement M. Bernard Bonne, Président du Département, nous sommes intimement convaincus que ces changements permanents de structures, de périmètres et donc de stratégies ne sont pas une priorité dans un pays en crise, car sources de désorganisation, parfois de démobilisation, de pertes de temps et d'énergie, de pertes de repères et de sens pour les citoyens. La "réformite aiguë" s'avère contre-productive, car il faut aussi laisser un minimum de temps pour que les politiques conduites produisent leurs effets. La réforme la plus vertueuse et de bon sens consiste simplement s'agissant d'argent public, à adapter toute dépense aux justes besoins et à déterminer en conséquence la pertinence et la qualité des services proposés.**

Précisément et même s'il reste beaucoup à faire, nous commençons à récolter les fruits des actions mises en œuvre notamment en réduisant nos dépenses de fonctionnement (baisse de 170 000€ de charges annuelles entre 2013 et 2015). Ainsi, malgré les baisses de dotations de l'Etat ou la perte d'un fonds de péréquation, nous dégagons une capacité croissante d'autofinancement qui nous permet d'envisager des investissements structurants, d'autant plus raisonnablement que notre endettement reste très modéré. Après les agrandissements de zones d'activité, les ateliers partagés de Belmont, la maison des services et l'école de musique, le déploiement de la fibre optique se réalise selon une programmation sur 5 ans et nous engageons le projet d'une maison de santé sur Charlieu et programmons une première tranche de travaux pour la voie verte. Tout cela peut être conduit tout en contenant la fiscalité à un niveau très en-deçà des taux moyens des intercommunalités du Département, grâce aussi à une progression des bases d'imposition liée au dynamisme du territoire en matière d'habitat et d'activité économique. Si en 2015, après de longues années de stabilité, les taux ont évolués de 2% en prévision du déploiement de la fibre optique qui se fait sans redevance, ils resteront stables en 2016.

Mais il ne faut pas en rester là, nous devons encore faire preuve d'imagination collective pour dégager à l'échelle de tout le territoire des 25 communes des marges de manœuvre supplémentaires pour être en capacité de porter d'autres projets fédérateurs et structurants. Nous nous sommes attelés à un travail de fourmi, peu conventionnel dans les collectivités, celui de la mutualisation tous azimuts des ressources humaines, des matériels, des équipements, des investissements. Cela ne fait pas la une des journaux, car il n'y a rien de spectaculaire, et pourtant il y a là un réel gisement d'économies. De plus, cette démarche renforce nos solidarités communales et la cohésion de notre territoire, tout en pérennisant l'existence et le rôle de la commune sur ce qui est essentiel,

le lien social. Ce travail peut se décliner de différentes façons et selon les sujets, à l'échelle de la globalité des communes ou par secteur de proximité. Et surtout, il n'est pas imposé d'en haut, mais laisse au contraire une large place à l'initiative locale des équipes municipales. Il associe également les agents communaux et intercommunaux, qui peuvent trouver là aussi des perspectives d'évolution, de valorisation de leurs compétences.

C'est sur ses bases de coopération renforcée que nous envisageons aussi les prises de compétences nouvelles par la communauté imposées par la loi NOTRe avec notamment à l'horizon 2020 le transfert automatique des compétences eau et assainissement. Là encore, notre démarche est pragmatique et non attentiste. En clair, nous n'attendrons pas la date butoir et la réflexion est déjà engagée par un groupe de travail. Cela prendra du temps et nécessitera de la méthode, car sur ces sujets comme sur les autres, il nous faut être inventifs et ne pas reproduire des modèles préétablis qui d'ailleurs n'existent pas comme nous l'entendons. Il nous appartient, partant de l'état des lieux de l'existant, d'imaginer une structuration qui valorise les savoir-faire, permette de préserver la qualité, la réactivité et la proximité des services et de porter dans le cadre d'une programmation les investissements nécessaires. Sans cette vision basée sur la mutualisation, tout transfert de compétence et tout regroupement se traduit toujours par une augmentation des coûts des services ou de la fiscalité, car l'on crée de nouveaux services intercommunaux sans rien retrancher de l'échelon communal. Cela n'est plus supportable, et même si nous avançons sur la base d'une méthode de laboratoire, cela se fait toujours avec le souci constant de la réalité des coûts, de la recherche d'économies et au service de l'intérêt général.

## Sommaire

p. 3

Economie

p. 4-5-6

Dossier

p. 7

Aménagement du territoire

p. 8

Tourisme

p. 9

Environnement

p. 10

Déchets

p. 11

Culture

p. 12

Rendez-vous culturels !

## Rencontre avec Cédric Wattlelos et Miguel Ferraz

### Cogérants de l'entreprise Plasse Le Cergne

Rachetée en octobre 2015 après son placement en redressement judiciaire par deux entrepreneurs originaires du Nord, Cédric Wattlelos et Miguel Ferraz, l'entreprise du Cergne Plasse est en plein renouveau, avec un optimisme et une ambition retrouvés. Pour les 26 salariés de cette entreprise familiale, créée en 1929 et reconnue pour son savoir-faire exceptionnel, l'aventure se poursuit désormais au format XL.

#### Quelles sont les activités de l'entreprise Plasse ?

Nous sommes spécialisés dans la sous-traitance industrielle mécano-soudure, tôlerie grande dimension, chaudronnerie, découpe laser et pliage grande longueur. Nous avons aussi en parallèle une activité de conception et fabrication de mobilier urbain et de monte-matériaux. Cette activité est moins connue et notre volonté est de la développer.

#### Quelles sont les forces de l'entreprise Plasse ?

Outre sa capacité à être très réactive, l'entreprise possède un historique clients solide, un véritable savoir-faire et une grande expérience, un personnel hautement qualifié et un parc machines conséquent et à la pointe de la technologie. Plasse est une entreprise qui sait innover et qui possède un fort potentiel.

#### Pourquoi avoir décidé de racheter l'entreprise ?

Ayant précédemment travaillé ensemble pendant trois ans et étant un binôme professionnellement très complémentaire, nous partagions cette envie de soit créer ou reprendre une entreprise. Nous avons été séduits par Plasse car cette société a vraiment tous les atouts pour réussir. C'est une "belle endormie" qui avait besoin d'être réveillée.

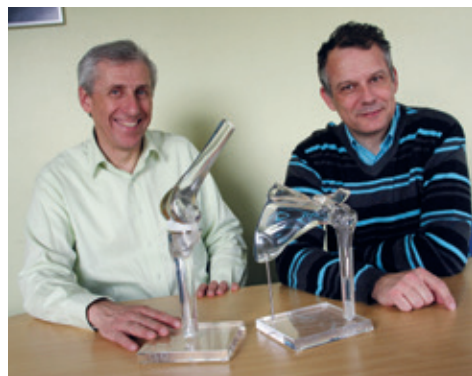
L'une de nos priorités avec cette reprise était de maintenir l'emploi existant. C'est pour cela que nous avons rencontré le personnel avant le rachat pour leur expliquer notre projet. Les retours ont été très positifs, tous ont adhéré et au final aucune suppression de poste n'a été opérée.

#### Quels sont les objectifs à atteindre pour Plasse ?

En termes de résultats, notre but est de doubler le chiffre d'affaires en moins de cinq ans. C'est ambitieux, certes, mais cet objectif n'est pas insurmontable. Nous avons l'espace, le personnel et les machines pour y parvenir. L'une de nos premières tâches a été de mettre en place une stratégie de communication et de marketing, afin que Plasse soit davantage reconnue. Nous nous efforçons également de renforcer notre présence sur le terrain avec une force de vente, sur Internet ainsi que dans les différents réseaux professionnels de la région. Si tout va bien, l'objectif est de créer six emplois dans les deux ans à venir. Nous avons déjà embauché un responsable supply chain en avril dernier et allons rechercher des ouvriers, à former ou déjà formés, une assistante commerciale et un directeur technique pour développer notamment l'activité des produits propres.

#### Contact :

Plasse, zone industrielle - 42460 Le Cergne  
Tél. : 04 74 89 73 52  
E-mail : contact@plasse42.com  
Site Internet : www.plasse42.com



## Rencontre avec Gérard Pélisson et Jean-Michel Péguet

### Co-dirigeants d'Evolutis Briennon

Créée en 1999 et implantée à Briennon, l'entreprise Evolutis est spécialisée dans la conception et la fabrication de prothèses orthopédiques articulaires. Après avoir développé avec succès des produits sur les marchés de la hanche et de l'épaule, la société, co-dirigée

par Gérard Pélisson et Jean-Michel Péguet, innove de nouveau en lançant une gamme de prothèses du genou.

#### Pouvez-vous retracer brièvement l'historique d'Evolutis ?

Nous avons créé Evolutis lorsque nous avons été licenciés suite au rachat de la société roannaise Medinov. Avec six autres collègues, nous avons décidé de tenter notre propre aventure en nous concentrant sur le marché de la hanche, puis sur celui de l'épaule en 2005. Aujourd'hui, nous sommes 70 personnes. Nous avons eu recours à trois extensions pour accompagner cette croissance, la dernière en 2014 avec 1 200 m<sup>2</sup> supplémentaires, portant la superficie totale de notre site à 3 000 m<sup>2</sup>. Depuis 1999, notre chiffre d'affaires augmente en moyenne de 15% par an pour atteindre 17 M€ en 2015. 68% de nos ventes sont réalisées en France et 32% à l'export. Nous sommes présents en Europe, en Asie, en Afrique du Sud et en Australie. En 2015, nous avons embauché un second responsable export pour développer nos ventes dans les pays de l'Est, un marché au fort potentiel. Nous avons aussi notre propre agence commerciale en Turquie et une participation dans une filiale en Inde.

#### Comment expliquez-vous le succès d'Evolutis ?

Nous sommes tout d'abord sur un secteur porteur qui ne connaît pas la crise, avec un marché global de la prothèse orthopédique qui augmente de 3 à 4% par an en volume. Cette croissance s'explique par le vieillissement de la population et le fait que les gens soient de plus en plus actifs et donc usent davantage

leurs articulations. Et puis il y a la qualité de nos produits et surtout notre offre de services qui nous permet de tirer notre épingle du jeu. Notre réactivité et notre capacité à livrer "en temps et en heure" joue en notre faveur.

#### Vous avez lancé il y a quelques mois une prothèse de genou. Pourquoi vous attaquer à ce nouveau marché ?

Pour répondre à une forte demande notamment en France et afin de compléter notre offre avec une nouvelle gamme de prothèses de genou très complète, très actuelle et bien adaptée au marché. Entre la phase de recherche et développement, les tests et les autorisations de mise sur le marché, trois ans auront été nécessaires. Pour compléter cette prothèse de genou "de première intention", nous allons concevoir et développer dans les deux ans à venir une prothèse dite "de révision".

#### Quels sont les objectifs et les perspectives pour Evolutis ?

Nos objectifs sont d'avoir une offre de produits relativement large, de continuer à suivre et faire mieux que le marché, et surtout de se concentrer sur le développement à l'export. Contrairement à certains confrères dans d'autres secteurs, nous sommes relativement sereins pour l'avenir.

#### Contact :

Evolutis, avenue de la Libération, 42720 Briennon  
Tél. : 04 77 60 79 99  
E-mail : evolutis@evolutis42.com  
Site Internet : www.evolutisfrance.com



# Maison des services et École de musique

## Rencontre avec Isabelle Dugelet

Vice-présidente en charge des services à la population à Charlieu-Belmont Communauté



Après un an et demi de travaux de rénovation, la maison des services et l'école de musique intercommunale ont ouvert leurs portes au public en janvier dernier. Un projet d'envergure qui permet d'accueillir dans des conditions confortables de nombreux services à destination des administrés.

### Quels étaient les enjeux de ce projet ?

Les objectifs étaient d'une part de maintenir et de rassembler sur un seul et même lieu des services de proximité, puis de rénover l'école de musique intercommunale dont les locaux étaient désuets. La collectivité étant depuis plusieurs années confrontée à de plus en plus de demandes en termes de lieu d'accueil, il a été décidé de réhabiliter ce bâtiment mis à la disposition de Charlieu-Belmont Communauté depuis 2007 par la commune de Charlieu. Ce dernier étant situé dans un secteur historique classé, l'une des difficultés du chantier fut de s'adapter aux contraintes imposées par l'Architecte des Bâtiments de France. Ainsi, il nous a été impossible d'accroître la surface des locaux et de modifier les ouvertures.

### En quoi ont exactement consisté les travaux effectués ?

Le bâtiment comprend deux entrées distinctes, une pour l'école de musique et une pour la Maison des Services. Un ascenseur a été mis en place afin de favoriser l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. L'école de musique a vu son intérieur

être entièrement transformé avec la création d'une salle de répétition au rez-de-chaussée avec un plafond acoustique, et de cinq ateliers individuels insonorisés à l'étage. L'ancien espace médico-social a lui été remodelé avec la volonté de mettre en place des bureaux partagés afin d'une part de réduire au maximum les frais de fonctionnement mais surtout de regrouper les différents services selon leurs domaines d'activités. Le but était de favoriser les relations entre tous ces acteurs de la vie locale et territoriale. Notons aussi que la façade du Relais des Assistants Maternels a été reprise. Deux caméras de vidéo-surveillance ont été installées afin de prévenir toute dégradation et toute intrusion dans les locaux.

### Qui retrouve-t-on au sein de la maison des services ?

Le rez-de-chaussée accueille trois bureaux : un pour la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) et la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite de la Santé au Travail), un pour l'Espace Cyber et un pour l'espace de télé-travail. Neuf bureaux se partagent l'étage : six pour le pôle de vie sociale du Département de la Loire, un pour l'ASOIE (Association Solidarité pour l'Orientation l'Insertion et l'Emploi), l'UDAF (Union Départementale des Affaires Sociales) et l'Entraide sociale, un pour la Mission locale du Roannais et Pôle Emploi et un pour Ellipps (Espace Local de Lutte contre l'Illettrisme et de Promotion Professionnelle et Sociale).

### Quel a été le coût de cet aménagement ?

Le coût total des travaux s'est chiffré à 941 935€ HT, autofinancé par Charlieu-Belmont Communauté à hauteur de 423 548€ HT. Des subventions ont été obtenues : 188 387€ de l'Etat, 150 000€ de la Région Auvergne - Rhône-Alpes et 180 000€ du Département de la Loire.

### La maison des services est opérationnelle depuis six mois maintenant. Comment sont les premiers retours ?

Ils sont globalement très positifs. Les professionnels apprécient le fait d'être regroupés par domaines d'interventions. Je prends par exemple les assistantes sociales qui trouvent tous les services sur place et qui peuvent ainsi orienter plus facilement, ou bien encore l'Espace cyber qui a toute sa place ici, soit en facilitant l'accès à Internet soit en proposant des parcours d'initiation à l'informatique, très utiles notamment pour toutes les démarches administratives en ligne. Les administrés ont eux aussi pris leurs marques et je rappelle qu'un écran vidéo a été installé à l'entrée pour informer des différents services proposés au sein de la maison des services et indiquer les horaires d'ouverture.

# Rencontre avec Guylaine Frénéa

Présidente de l'école de musique intercommunale

**Présentez-nous l'école de musique du Pays de Charlieu-Belmont...**

*Créée en 1987, l'École de Musique du Pays de Charlieu-Belmont (EMPCB) est une structure associative qui suit le schéma départemental de l'enseignement de la culture mis en place par le Conseil départemental de la Loire. Elle est financée par les participations des familles mais aussi par des subventions du Département et de Charlieu-Belmont Communauté qui met à disposition les locaux entièrement rénovés et situés, 9 Bd Général Leclerc à Charlieu.*

**Quelle différence cette réhabilitation a-t-elle apporté à l'EMPCB ?**

*C'est un vrai bonheur car nous disposons maintenant d'un outil confortable et parfaitement adapté à la pratique musicale, avec des salles lumineuses, insonorisées et dotées d'une excellente acoustique. Depuis notre emménagement début d'année, les retours sont très positifs aussi bien de la part des élèves que des professeurs ou des choristes.*

**Combien d'élèves compte l'école de musique intercommunale ?**

*A ce jour, l'EMPCB compte 164 élèves dont 62 choristes. 74% d'entre eux sont issus du territoire de la communauté et près de la moitié a moins de vingt ans.*

**Quels instruments enseignez-vous ?**

*Nous proposons des cours individuels de batterie, clarinette, flûte traversière, guitare et guitare basse, piano classique et jazz, saxophone, trompette, violon, alto et chant. Chaque semaine, les élèves ont trente minutes de cours d'instrument, une heure de formation musicale (solfège) et une heure de pratique collective en complément des cours, dans des ateliers tels que le jazz, la musique actuelle, la musique de chambre ou bien encore la chorale enfants. Nous proposons aussi de l'éveil musical à partir de 4 ans, organisons tout au long de l'année des moments musicaux et des concerts publics et participons à de nombreux événements culturels sur le territoire.*



**Quand auront lieu les prochaines inscriptions ?**

*Mercredi 7 septembre de 16h à 19h30 et samedi 10 septembre de 9h à 12h. La reprise des cours se fera le lundi 12 septembre.*

**Contact :**

EMPCB, 9 Bd Général Leclerc à Charlieu  
Tél. : 04 77 60 19 09 (avec messagerie vocale)  
E-mail : [empc.charlieu@free.fr](mailto:empc.charlieu@free.fr)  
Site Internet : [empc.charlieu.free.fr](http://empc.charlieu.free.fr)



# Rencontre avec Amandine Cartet

Animatrice multimédia à l'Espace Cyber

**Présentez-nous brièvement l'Espace Cyber ?**

*L'Espace Cyber, service intercommunal, est un espace public numérique qui est reconnu Pôle de Ressources Numériques Locales par le Département de la Loire, et qui met à disposition du public des outils informatiques et un accompagnement qualifié.*

**Quels sont les avantages d'avoir intégré la maison des services ?**

*Ce nouveau lieu qui nous est entièrement dédié permet d'offrir aux usagers des conditions d'accueil plus adaptées et plus confortables, et garantit à l'Espace Cyber une meilleure visibilité ainsi qu'une plus grande proximité et complémentarité avec les partenaires présents dans la maison des services. Notre offre de services s'est vue étoffée avec des nouveautés telles que les ateliers "collabor'actifs" qui sont gratuits et qui rassemblent, un vendredi sur deux, des adhérents autour de projets spécifiques*

*définis par leurs soins. Du coworking est aussi proposé le mercredi et jeudi de 13h30 à 16h30, à tous les travailleurs indépendants et entrepreneurs désireux de travailler ensemble. Cet espace de travail partagé leur permet de se créer un réseau et des opportunités dans un lieu adapté. Les adeptes du télétravail ne sont pas oubliés et peuvent disposer le mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 d'un bureau séparé, calme, équipé et adapté pour accueillir des réunions si besoin.*

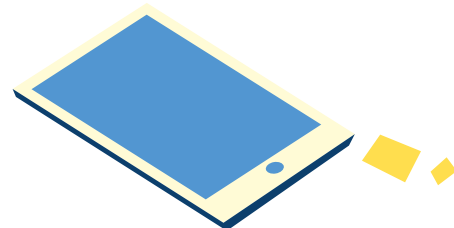
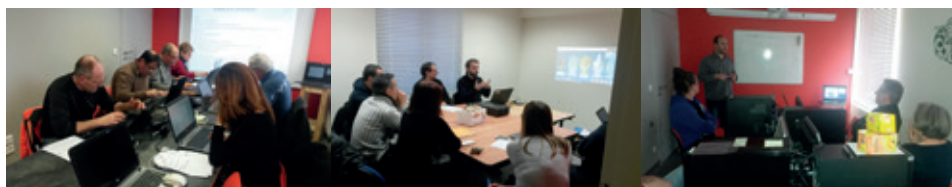
**Quels sont les autres ateliers et activités proposés à l'Espace Cyber ?**

*Ouvert à tous du mercredi au vendredi midi, l'Espace Cyber propose aussi des ateliers informatiques collectifs et de l'accès libre sans accompagnement. Le nouvel horaire du vendredi, pendant la pause méridienne, permet désormais d'accueillir aussi bien les scolaires que les professionnels. Tout au long de l'année, nous organisons aussi, sur place*

*ou à l'extérieur, diverses actions d'information et d'initiation à destination des demandeurs d'emploi, des scolaires, des associations et des professionnels. Notre actualité évolue sans cesse en fonction de l'apparition de nouvelles technologies, de nouveaux usages et des nouveaux enjeux. Il est donc conseillé de rester en contact pour être informé.*

**Contact :**

Espace Cyber, 9 Bd Général Leclerc à Charlieu  
Tél. : 06 81 85 23 91  
E-mail : [espacecyber@charlieubelmont.com](mailto:espacecyber@charlieubelmont.com)  
Site Internet : [www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)  
Réseaux sociaux : [www.facebook.com/EspaceCyber42](http://www.facebook.com/EspaceCyber42)





# Maison des services

Détail des permanences au public (Charlieu)



## CPAM

### Caisse Primaire d'Assurance Maladie

- Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sans rendez-vous

## CARSAT

### Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail - Retraite

- 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, sur rendez-vous
- Au 3960 ou au 09 71 10 39 60 ou à partir du site internet [www.carsat-ra.fr](http://www.carsat-ra.fr)

## CARSAT Social

### Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail - Social

- Vendredi sur rendez-vous

## Espace Cyber

- Mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, vendredi de 11h à 14h
- Réservation et information : 06 81 85 23 91

## Département de la Loire (service social)

- Lundi au vendredi de 8h30 à 17h
- Prendre rendez-vous au 04 77 23 24 57

## ASOIE

### Association Solidarité pour l'Orientación, l'Insertion et l'Emploi

- Lundi et mardi de 14h à 16h30 et jeudi de 9h à 11h30, sans rendez-vous
- Renseignements au 04 77 60 36 09 (avec répondeur)



## UDAF

### Union Départementale des Affaires Familiales

- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous dans le cadre de mesures judiciaires



## Entraide sociale

- Trois premiers jeudis du mois de 15h à 18h30, sur rendez-vous au 04 77 23 95 95



## Pôle emploi

- Mardi et jeudi sur rendez-vous



## Mission locale du Roannais

- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h, sur rendez-vous au 04 77 68 42 88



## ELLIPPS

### Espace Local de Lutte contre l'Illettrisme et de Promotion Professionnelle et Sociale

- Mardi, mercredi et vendredi
- Renseignements au 04 77 72 80 25



ASOIE



# Espace "Services" intercommunal

1<sup>er</sup> étage dans le bâtiment Enfance-Jeunesse, rue du commerce (Belmont-de-la-Loire)

## ASOIE

### Association Solidarité pour l'Orientación, l'Insertion et l'Emploi

- Deuxième et quatrième jeudi du mois de 9h à 11h30
- Renseignements au 04 77 60 36 09 (avec répondeur)

## Mission locale du Roannais (Catherine Labrosse)

- Premier et troisième jeudi du mois de 9h à 12h



## Département de la Loire

- Permanence du lundi au vendredi d'une assistante sociale Clémentine Fouilland
- Sur rendez-vous au 04 77 23 24 57



## Architecte conseil

- Troisième lundi du mois de 13h à 17h
- Sur rendez-vous auprès de Charlieu-Belmont Communauté au 04 77 69 03 06

ASOIE





## Fibre optique Lancement de la phase de raccordements individuels sur Charlieu

Projet phare du mandat avec la voie verte, le déploiement de la fibre optique sur le territoire suit son cours avec un planning de travaux étalé sur 5 ans, l'objectif étant que chaque administré soit éligible au très haut débit d'ici 2020.

Les travaux ont débuté sur la commune de Charlieu en octobre dernier avec notamment les travaux de génie civil, le déroulage de câbles souterrains, le raccordement des boîtes souterraines et le déploiement aérien. Depuis fin mai, 3 points de mutualisation ont été installés : place Eningen, à côté du rond-pont rue Cacherat et route de Pouilly vers l'ancienne station d'épuration. Ces différentes armoires comptent plus de 2500 prises. C'est à cet endroit où s'effectue la connexion entre les fibres optiques des différents abonnés et les fibres optiques des opérateurs commerciaux.

Une fois le déploiement des infrastructures terminé, des mesures seront réalisées pour que le groupement Lotim/Axione/Bouygues Energies Services, exploitant du réseau d'initiative publique THD42 (Très Haut Débit) retenu par le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire), puisse réceptionner le réseau et le commercialiser auprès des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Le réseau sera accessible à tous les opérateurs qui le souhaitent. Les clients pourront une fois leur raccordement effectif s'abonner à une offre Internet fibre auprès des FAI présents sur le réseau. Ces offres fibre seront identiques à celles rencontrées partout en France.

La fin des travaux sur Charlieu est prévue pour fin juillet. Ainsi, pendant la période de gel de commercialisation, qui est de 3 mois, débutera la phase de raccordement. Si vous souhaitez vous raccorder, vous pouvez vous inscrire sur une plateforme de prise de rendez-vous en ligne accessible depuis le site [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr).

Lorsque vous aurez pris votre rendez-vous, le technicien étudiera l'installation d'une Prise Terminale Optique (PTO). Celle-ci est idéalement posée à proximité d'un téléviseur et obligatoirement proche d'une prise électrique. Si votre logement est raccordé au téléphone par un câble aérien (depuis un poteau), la fibre sera installée sur le même support. Si une gaine souterraine est disponible, elle sera utilisée pour passer la fibre. Ces travaux de raccordement, pris en charge par la Communauté de communes, sont gratuits pour les usagers. En revanche, les éventuels travaux dans le logement sont à votre charge (gaine pour passer la fibre, perçage de mur). Si tout est prévu par vos soins ou par l'intervention d'un artisan, la société mandatée par THD42 pourra poser la PTO à l'endroit souhaité. Le fournisseur d'accès assurera ensuite la mise en service de l'équipement (fourniture d'une BOX et finalisation de la connexion).

Vous avez le choix : soit accepter le raccordement, soit refuser le raccordement et ses conditions actuelles. Mais, il est recommandé de se raccorder dès à présent au réseau THD42 car, après une période de 10 ans, le raccordement sera payant pour l'utilisateur. De plus, le raccordement apporte une véritable plus-value pour votre bien immobilier. Aussi, le fait de se raccorder n'engage pas l'utilisateur à prendre obligatoirement un abonnement fibre !

A noter : en copropriété, il est nécessaire de valider le raccordement en assemblée générale. Si vous êtes locataire, il convient de contacter votre bailleur.

Le calendrier prévu, avec une couverture fin 2020, sera tenu.



## La fibre optique bientôt sur Charlieu...

> **Réunion publique le jeudi 29 septembre à 20h à la salle des Halles à Charlieu** pour permettre aux habitants de Charlieu de s'informer et prendre rendez-vous pour le raccordement,

> **Un N°Azur** est désormais mis à votre disposition pour toutes vos questions relatives à la fibre optique : **0 810 14 00 42**.

Parallèlement, le déploiement se poursuit sur les communes de Belmont-de-la-Loire/Ecoche et Pouilly-sous-Charlieu avec un démarrage des travaux respectivement depuis mai et juin pour une fin des travaux estimée en novembre-décembre 2016. Là aussi des réunions publiques seront organisées début 2017.

Enfin, la phase étude a été lancée en juin sur les communes de Briennon/La Bénisson-Dieu, St-Nizier-sous-Charlieu/St-Pierre-la-Noaille et St-Denis-de-Cabanne/Maizilly et Mars.

## Charlieu-Belmont Communauté

### Contexte

En 2012, une étude mandatée par la Communauté de Communes sur l'offre de soins de premiers recours faisait état de 18 médecins généralistes sur le territoire. En 2015, ce nombre est ramené à 13 médecins généralistes (dont 3 à temps partiel et au moins 4 sont âgés de + de 55 ans). On se trouve donc bien face à une dégradation de l'offre de soins de premiers recours : rapporté à la population du territoire, un médecin a à gérer + de 1 800 patients. Ce constat est d'autant plus préoccupant que les bassins de vie environnants de Cours-la-Ville, Thizy ou Chauffailles connaissent eux-aussi de sérieuses difficultés. Soucieuse de cette problématique, notre collectivité est attentive à l'ensemble des projets qui permettrait d'inverser la tendance et d'attirer de nouveaux médecins. Le conseil communautaire du 18 février dernier s'est ainsi positionné en faveur du portage du dossier d'aménagement d'une maison médicale.

Future maison médicale



## Au cœur de la problématique santé !

### L'ancien logement de fonction du directeur de l'hôpital de Charlieu sera réhabilité

Ce bâtiment sera acheté par la collectivité. Les négociations sont en cours. Il sera ensuite fait appel à un maître d'œuvre pour conduire une étude diagnostic en vue d'un démarrage des travaux sur 2017.

Cette maison médicale accueillera les médecins du cabinet médical du Sornin. A l'étroit dans leurs locaux actuels, le passage à plein temps de certains d'entre eux ne peut s'envisager et encore moins l'accueil de nouveaux confrères (alors que de jeunes médecins leur ont fait part de leur souhait de les rejoindre). Ce bâtiment pourrait aisément accueillir jusque 7 à 8 cabinets tout en garantissant des facilités de stationnement pour la clientèle avec un parking dédié.

### La maison médicale s'inscrit dans le projet de maison de santé pluri-professionnelle multi sites

Un projet de maison de santé pluri-professionnelle a été déposé à l'Agence Régionale de Santé comprenant cette future maison médicale et la maison de santé mutualiste. Celle-ci, située 4 rue André Farinet à Charlieu, regroupe différents professionnels de santé (médecin, infirmiers et dentistes).

L'une des orientations des médecins généralistes engagés dans ce projet sera de s'organiser pour permettre une présence maximale durant les heures d'ouverture de la maison de santé pluri-professionnelle. De même, ils s'organiseront pour couvrir les absences des uns et des autres et chercheront à se remplacer mutuellement ou à partager un ou des remplaçants afin d'assurer la continuité des soins.

### D'autres projets de santé complémentaires en cours de création :

Tous ont reçu l'écho favorable de l'Agence Régionale de Santé.

- A Pouilly-sous-Charlieu, la commune porte le projet d'une maison médicale pluridisciplinaire qui pourrait regrouper à terme jusque 5 médecins, 1 pharmacie et d'autres professions paramédicales.

- Sur Belmont-de-la-Loire, l'association Lien en Roançais a répondu à l'appel à projet lancé par l'ARS dans le but de développer des centres de santé. Charlieu-Belmont Communauté est en discussion avec cette association pour lui louer son ancien siège où 1 voire 2 médecins salariés viendraient s'installer dans le second semestre 2016.



# Saint-Jacques-de-Compostelle

un chemin vecteur d'image qu'il convient de valoriser et de faire connaître !



Reconnus par l'UNESCO comme premiers itinéraires culturels européens, les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle jouissent d'une importante renommée basée sur des valeurs morales et historiques affirmées.

Notre territoire est concerné par l'itinéraire entre Cluny et Le Puy-en-Velay qui est fréquenté chaque année par plusieurs milliers de pèlerins et randonneurs, parmi lesquels de nombreux étrangers. Cet itinéraire, qui traverse 11 de nos 25 communes sur près de 40 km, est répertorié comme l'une des grandes itinérances en Massif Central pour lesquelles un appel à projet a été lancé permettant d'obtenir des subventions européennes centrées sur la valorisation touristique durable\*.

Considérant les retombées médiatiques et économiques induites par la valorisation du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, Charlieu-Belmont Communauté a donc décidé de monter un dossier pour améliorer la qualité de l'aménagement de l'itinéraire, et ainsi sa fréquentation.

Au préalable, deux sorties terrain ont été réalisées en septembre 2015 et mars 2016. Elles ont permis de mieux connaître le tracé du St-Jacques sur notre territoire et d'identifier les atouts à valoriser et les manques à combler. Un certain nombre d'aires de pique-nique, agrémentées de panneaux d'information et d'interprétation seront ainsi mises en place. Parmi celles-ci, et pouvant être considéré comme la porte d'entrée du St-Jacques sur notre territoire, le site de la chapelle de Fatima sur la commune de Le Cergne devrait bénéficier de tels aménagements. La traversée du centre-ville de Charlieu, balisée aujourd'hui par de simples autocollants peu visibles et sans attraits, devrait être mise en valeur par une signalétique au sol réalisée à partir de clous représentant la fameuse "coquille". Enfin, le cheminement pédestre qui doublera notre future voie verte entre Charlieu et Pouilly-sous-Charlieu devrait lui-aussi être retenu dans le cadre de cet appel à projet.

Les pèlerins pourront ainsi emprunter un itinéraire sécurisé et conçu pour la marche, le tracé actuel étant essentiellement goudronné et quelque peu dangereux sur son arrivée à Pouilly-sous-Charlieu.

Voici quelques exemples d'aménagements envisagés. Quant aux échéances, le dossier devrait recevoir une validation cet automne pour un engagement des travaux sur l'année 2017.

\*Les dépenses éligibles (40 %) : travaux de sécurisation, panneaux d'information, d'interprétation, aires pique-nique, toilettes, outils de promotion... avec la condition que chaque dossier ait un montant minimum de dépense de 50 000€ HT (soit 20 000€ de financements européens).



Chapelle Notre Dame de Fatima





La France est le 1<sup>er</sup> consommateur de pesticides (fongicides, herbicides, insecticides, rodenticides) en Europe, malgré le Plan Ecophyto lancé en 2008, suite au Grenelle de l'Environnement, prévoyant d'en réduire l'usage de 50% d'ici 2018. Dernièrement, la loi Labbé du 6 février 2014, puis la loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015, interdisent l'usage des produits phytosanitaires pour les collectivités territoriales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les espaces publics concernés sont les espaces verts, la voirie, les parcs et forêts ouverts au public. A noter : la loi interdit pour les particuliers la vente en libre-service au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et l'utilisation de produits phytosanitaires à partir de 2019.



**Quelles sont les motivations derrière l'engagement de Charlieu dans cette démarche ?**

*Les thématiques environnementales sont au centre des actions municipales depuis notre élection en 2014 et nous avons rapidement fait le choix de ne plus traiter chimiquement certaines zones. Au-delà d'une simple idéologie, il s'agit de préserver la ressource en eau, la biodiversité et la santé de nos concitoyens et de nos agents. En juillet 2015, afin d'être en phase avec nos choix et d'anticiper la loi sur la transition énergétique qui interdira l'usage des pesticides pour les collectivités en 2017, nous avons signé la charte avec la FRAPNA. L'objectif est l'abandon total des produits phytosanitaires d'ici juillet 2017 avec à terme l'obtention du label "Village sans pesticides".*

## En route vers le "zéro phyto"!

Une des difficultés, au-delà des aspects techniques, repose sur l'acceptation sociétale. La transition culturelle que nécessite ce passage y est importante. En effet, l'enjeu est de faire accepter aux habitants le développement des "mauvaises herbes" souvent perçues négativement. De plus, au sein des collectivités, cette transition implique des évolutions dans les pratiques au sein des services des espaces verts qui passent par la mise en place de formations obligatoires des applicateurs.

Malgré ces difficultés, sur notre territoire trois communes ont franchi le pas il y a 4 ans avant l'obligation réglementaire : La Gresle, Le Cergne, Sévelinges. Elles ont pour cela réalisé un plan de désherbage communal pour gérer de manière différenciée chaque espace public en fonction de leur usage, informé la population, formé les agents communaux sur les méthodes alternatives (paillage, floraison spontanée, fauche tardive) et acheté de nouveaux matériels alternatifs (binette manuelle ou électrique, brosses rotatives pour les voiries, appareils thermiques, broyeur) et appris à travailler différemment.

A travers cette démarche, elles ont aussi cherché à montrer l'exemple auprès de tous les utilisateurs non agricoles, jardiniers amateurs notamment. En effet, pour des raisons de santé publique et de protection de l'environnement (maintien de la biodiversité et préservation de la ressource en eau), tous les utilisateurs de pesticides (agriculteurs, collectivités,

gestionnaires d'infrastructures et particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticide.

Trois autres communes se sont lancées dans cette démarche progressive de réduction de l'utilisation des pesticides en ayant signé la charte régionale "Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages" pilotée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) et la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) : Charlieu, Chandon et St-Denis-de-Cabanne.

Dans le cadre du travail mené par la Communauté de communes sur la mutualisation des moyens, une réflexion globale sur le "zéro phyto" est en route. L'enjeu est que toutes les communes s'approprient la démarche et mettent en place des actions allant vers la fin progressive de l'utilisation de produits phytosanitaires. Le rôle de la Communauté de communes, au-delà de son engagement dans la démarche zéro-phyto pour la gestion de ses propres espaces, est avant tout de coordonner cette action à l'échelle intercommunale en partenariat avec la FRAPNA et l'Agence de l'Eau, d'accompagner les communes (agents et élus) et de communiquer auprès du grand public.



## Interview de Patrice Pavet

Conseiller municipal à Charlieu en charge de la démarche zéro-pesticide

**La démarche comporte plusieurs étapes. Où en est la commune ?**

*Nous avons finalisé en avril dernier le plan de désherbage et déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'acquisition de matériel de substitution. Nous appliquons les préconisations de ce plan de désherbage avec une redéfinition de nos niveaux d'exigence par zones et la mise en place de techniques alternatives aux produits chimiques. Enfin, étant donné que la pollution n'a pas de frontière, nous mutualisons nos actions et nos achats de matériels avec les communes voisines de Chandon et St-Denis-de-Cabanne.*

**Quels sont les contraintes et les leviers de cette démarche zéro-pesticide ?**

*Cette démarche nécessite un changement de nos habitudes. Culturellement nous sommes ancrés dans certaines pratiques et d'utilisation systématique de produits chimiques afin de créer un modèle type de "propre" et de "beau". Il nous faut changer notre regard et accepter la notion de végétation spontanée pour favoriser le développement de la biodiversité. Il ne s'agit pas de voir nos villes devenir des jungles mais au contraire par le biais de cette démarche de réintégrer la nature et lui redonner sa place. L'autre contrainte est liée au besoin d'investissements en matériel et au changement de méthodologie de travail de nos agents. En précisant toutefois que l'abandon de produits devrait en partie amortir ces investissements et qu'il y a une véritable prise de conscience de la population au bien-fondé de cette démarche d'intérêt public.*

## La collecte des plastiques en test en déchèterie !



Depuis début avril, de nouvelles bennes ont été installées sur les sites des déchèteries de Pouilly-sous-Charlieu et de Belmont-de-la-Loire pour permettre aux usagers de trier les plastiques qui étaient jusqu'à présent jetés dans la benne des non-recyclables en déchèterie et donc traités en enfouissement.

L'objectif de cette expérimentation est d'essayer de générer des économies de traitement en détournant les plastiques valorisables. Ce test se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. A l'issue, un bilan sera mené et, si les résultats sont concluants, cette expérimentation pourra éventuellement être reconduite sur 2017. A noter : la prestation est entièrement gratuite et toute la gestion est à la charge de la SECAF Chamfray.

Les plastiques acceptés : les films et bâches plastiques non souillés, les jouets en fin de vie, le mobilier de jardin (hors collecte Eco-mobilier), les accessoires du jardin (arroseurs, pots de fleurs et jardinières vides ...), les poubelles extérieures sans résidus, les bidons, les casiers bouteilles, les cagettes, les seaux, paniers à linge ...

En cas de questions, les agents de la déchèterie sont à votre service pour vous renseigner.



Guide

## Sortie du guide des déchets toxiques

Le SEEDR (Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais) et toutes les intercommunalités adhérentes ont travaillé sur un nouveau support de communication dans l'objectif de diminuer la quantité des déchets toxiques (batterie, solvant, peinture,...) dans les ordures ménagères. Un guide des toxiques a ainsi vu le jour, outil ludique qui permet à tout utilisateur de trouver des solutions de substitution aux toxiques et surtout les bonnes filières de traitement. Vous le recevrez bientôt à domicile. Des exemplaires sont disponibles en mairies et à la Communauté de communes.

## 1<sup>er</sup> bilan sur les tonnages des ordures ménagères sur le secteur de Belmont-de-la-loire



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les foyers du secteur de Belmont peuvent utiliser leur nouveau bac pucé pour les ordures ménagères. Les premiers tonnages d'ordures ménagères collectés sont en très nette diminution par rapport à 2015, ce qui est très encourageant. La partie recyclable (verre, papier, emballages) est, quant à elle, en augmentation, signe que les foyers nouvellement équipés s'inscrivent dans notre nouvelle démarche de tri. Félicitation aux foyers du secteur de Belmont !

Pour accompagner le geste de tri des usagers, la Communauté de communes vend des composteurs domestiques de 400L en bois et en plastique. Ils seront disponibles à partir de mi-juillet. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'accueil au 04 77 69 03 06. A l'instar du composteur de quartier de Charlieu (site de l'ancienne caserne des pompiers), les équipes du service déchets ménagers travaillent actuellement sur la fabrication d'autres composteurs dont les emplacements seront choisis en concertation avec les communes.



## Lancement de la collecte latérale des ordures ménagères sur 10 communes

Depuis le 20 juin, un test de collecte latérale a été lancé sur 10 communes de Charlieu-Belmont Communauté : Briennon, Chandon, Charlieu (en partie) La Bénisson-Dieu, Le Cergne, Mars, Maizilly, Pouilly-sous-Charlieu, St-Denis-de-Cabanne, St-Nizier-sous-Charlieu. Une campagne d'information auprès des foyers concernés a été effectuée fin avril début mai. Des marquages au sol ont été réalisés pour indiquer aux usagers l'emplacement où le bac doit être déposé pour être collecté. Ce test sera en place pendant 6 mois avant validation pour extension possible sur d'autres communes membres de l'intercommunalité.

### Comparatif des ordures ménagères collectées (1<sup>er</sup> trimestre 2015 et 2016)

Secteur	JAN		FEV		MARS		Total de tonnes collectées	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	1 <sup>er</sup> trimestre 2015	1 <sup>er</sup> trimestre 2016
Charlieu	172,76	161,44	153,3	161,32	171,04	173,12	497,1	495,88
Belmont-de-la-Loire	97,04	27,34	79,3	31,26	89,58	40,64	265,92	99,24

Sur le secteur de Charlieu, la RGI a été mise en place en 2008 et les tonnages continuent de diminuer.

Sur le secteur de Belmont, on constate une baisse de **62,68 %**.



26 avril 2016 1<sup>ère</sup> réunion de travail  
en réseau pour les bibliothécaires de  
Charlieu-Belmont Communauté

# Vers un réseau de bibliothèques

A ce jour, notre territoire compte 15 bibliothèques et médiathèques. Des structures de tailles différentes, avec un objectif commun : favoriser l'accès de tous à la culture.

A l'exception de la Médiathèque Intercommunale, qui dépend de Charlieu-Belmont Communauté, toutes les bibliothèques et médiathèques sont communales et quasi-exclusivement gérées par des bénévoles.

Comment maintenir ces services de proximité, les rendre plus attractifs, en faire de véritables lieux de vie et des partenaires pour les écoles, les associations...? Bibliothécaires et élus réfléchissent, proposent des solutions, cherchent des moyens... En mutualisant les efforts et les compétences, le territoire peut bénéficier d'aides plus importantes de la part du Département et de l'Etat. Deux projets en cours illustrent cette démarche.



L'auteur Christian Chavassieux



Compagnie Lectures à la carte



## Des animations en réseau

Dans le cadre de la convention de développement de l'éducation aux arts et à la culture (signée fin 2015 avec l'Etat), les bibliothèques vont organiser un programme d'animations culturelles qui se déroulera de septembre 2016 à février 2017. Sont d'ores et déjà prévues des lectures spectacles avec la Cie "Lectures à la carte" et des rencontres et ateliers d'écriture avec l'auteur Christian Chavassieux. Ce dernier travaille en parallèle sur un projet d'écriture musical autour de la mémoire textile. D'autres partenariats sont en cours d'élaboration : l'un autour de la littérature jeunesse avec la librairie "Le Carnet à spirales", l'autre dans le domaine de la formation des bibliothécaires avec la Médiathèque Départementale de la Loire.

## Une informatisation en réseau

Il s'agit de moderniser la gestion des bibliothèques en informatisant les stocks et les transactions. Chaque bibliothèque restera autonome, et pourra, si elle le souhaite, proposer de nouveaux services en ligne comme la consultation du catalogue ou du compte adhérent. Un portail internet commun permettra aux usagers d'accéder facilement à toutes les informations et tous les services des bibliothèques participantes. Le travail préparatoire vient de commencer et le déploiement de l'informatisation devrait s'étaler sur plus d'une année, à suivre...

**Rejoignez l'équipe de bénévoles de votre bibliothèque communale et participez à la mise en place de ces projets !**

### Infos pratiques :

Liste des bibliothèques et médiathèques en lien sur notre site internet, page Médiathèque.

#### Médiathèque Intercommunale

Horaires juillet et août :

Mercredi et samedi : 9h30-12h30

Vendredi : 13h-18h30

Place St-Philibert - 42190 Charlieu

Tél : 04 77 60 17 49

Email : [mediatheque@charlieubelmont.com](mailto:mediatheque@charlieubelmont.com)

Site internet : [mediatheque@charlieubelmont.com](http://mediatheque@charlieubelmont.com)



## Silence, on tourne !

Dans le cadre d'un partenariat avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles, service de l'Etat), dont l'objectif est de développer l'éducation aux arts et à la culture, Charlieu-Belmont Communauté est engagée dans un projet cinéma autour de différentes techniques du cinéma d'animation.

Cette année, la Caravane Ensorcelée s'est installée à Belmont-de-la-Loire, Le Cergne et Cuinzier pendant 2 jours. Salle de projection ambulante, les enfants de maternelle-CP ont pu découvrir différents courts métrages. Pour les plus grands et pour mieux comprendre les rouages du cinéma, un atelier suivait la séance de projection : découverte d'un zootrope, réalisation d'un thaumatrope. 211 spectateurs ont ainsi profité d'un moment d'évasion ludique et pédagogique.

Acteurs, réalisateurs, les enfants des accueils de loisirs de la MJC de Saint-Denis-de-Cabanne et de l'association Ressins Villages ont réalisé des courts métrages pendant les vacances de février en compagnie d'Aurélia BRIVET, réalisatrice professionnelle. Les films ont été programmés au Cinéma Les Halles à Charlieu pendant la semaine du Festival du Cinéma Court Animé, du 14 au 20 mars.

Le projet se poursuit... Rendez-vous au le prochain épisode !

# Les rendez-vous culturels !



Évènement

## La coulée des cloches

Judi 14 et vendredi 15 juillet  
Place St-Philibert à Charlieu  
Gratuit

Cette manifestation offrira gratuitement au public l'occasion d'assister à un événement rare et exceptionnel. Les festivités commenceront le jeudi en début d'après-midi avec de nombreuses animations pour enfants et plus grands (ateliers pédagogiques, concert en plein air...). La coulée se déroulera en soirée pour se terminer le lendemain avec les opérations de décochage.

**Contacts et renseignements**

Association des Amis de l'Orgue et du Carillon de Charlieu  
Tél. : 06 30 38 97 79

De mai à décembre  
Musée de Charlieu – 9 Bd Général Leclerc  
Tarif : 4,50€

Exposition

## Les princesses de la montagne

Cette exposition présente la plus belle collection privée française de costumes du Nord Vietnam dans une muséographie inédite. Ces vêtements traditionnels, encore portés actuellement par quelques minorités, sont accompagnés d'objets en vannerie et d'accessoires de la vie quotidienne, le tout dans une ambiance sonore de chants et de musiques locales. Des photographies et un film ethnographique de Christian Vérot accompagnent l'exposition.

**Contacts et renseignements**

Musée de Charlieu  
Tél. : 04 77 60 28 84  
Email : [secretariat@musee-charlieu.fr](mailto:secretariat@musee-charlieu.fr)



Exposition

## Le bestiaire enchanté

D'Anne Poiré et Patrick Guallino

Du mercredi 13 au mercredi 27 juillet  
Tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 19h  
Salle des Arcades à Belmont-de-la-Loire

Exposition, visite commentée,  
lecture-rencontre : gratuites

Ateliers d'écriture : adultes 20€, enfants 10€

Un rendez-vous annuel désormais incontournable dans la région. Des toiles, des sculptures, des livres, des goodies colorés, et cette année, des animaux rigolos... Tout un bestiaire enchanteur !

**Contacts et renseignements**

Anne Poiré - Tél. : 06 87 21 08 01



Pour suivre toute l'actualité de Charlieu-Belmont Communauté,  
pensez à vous inscrire à notre Lettre d'informations  
sur [www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)